

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 36

Artikel: Pages historiques
Autor: Quiboulaz / Grandguillaume, F.N. / Miéville, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



(Ronde à quatre à gauche puis à droite, levant et tournant du pied droit puis du gauche à chaque premier temps.)

FUMEURS ET NON FUMEURS

III

Les professeurs

Dr H. Strasser, Berne :

« Pour l'homme ayant besoin de repos et qui cependant ne peut demeurer sans rien faire, fumer est une occupation délassante et en outre une sorte de compagnie; pour celui qui s'ennuie, c'est une manière de tuer le temps; pour l'agité, un calmant; un excitant pour l'endormi; pour le soucieux, une distraction, une consolation. Malheureusement, cette habitude est pour quelques-uns une amie tyrannique. »

Dr A. Tschirch, Berne :

« Je renoncerais d'un cœur léger à toutes les jouissances, sauf au tabac. Fumer adoucit les passions.

Les belligérants actuels ne fument pas assez.

Il faut que la guerre finisse bientôt, car les bons cigares commencent à être d'un prix inabordable. On ne peut pourtant pas être condamné à perpétuité aux miséables « bouts ! »

Dr Imhoof-Blumer, Winterthour :

« Je me mis à fumer à quinze ans. Aujourd'hui, j'en ai quatre-vingts et je fume encore quatre cigarettes par jour, sans en être incommodé. »

Les journalistes

M. Baumgartner, rédacteur de l'Intelligenzblatt, Berne :

« ... J'e fume si tôt au travail et m'en trouve bien. »

M. Beck, rédacteur du Berner Tagblatt, Berne :

« Peu de tabac, mais de bonne qualité. Grâce à cette règle, je me porte à merveille et ma conscience ne me reproche rien. »

M. Bierbaum, rédacteur de la Nouvelle Gazette de Zurich :

« Je suis un déterminé fumeur, sans oser prétendre à être rangé parmi les fumeurs de qualité : ni ma personne, ni le tabac dont j'use ne me le permettraient... Comme correspondant de guerre, j'ai pu me convaincre que la plus méchante cigarette est parfois plus précieuse qu'un morceau de pain ou qu'une rasade. »

Les gens de lettres

E. Augier :

« Après avoir fumé pendant quarante ans, j'ai dû renoncer à cette douce intoxication, qui me conduisait trop vite au bout du fossé. »

Octave Feuillet :

« J'étais un grand fumeur et j'ai eu beaucoup de peine à renoncer au tabac... En général, il me semble évident que le tabac est très nuisible, surtout aux nerveux. »

H. de Balzac :

« Le tabac détruit le corps, attaque l'intelligence et hébète les nations. »

Dumas fils :

« Le tabac est, selon moi, avec l'alcool, le plus redoutable adversaire de l'intelligence, mais rien n'en détrira l'abus, les imbéciles étant les plus nombreux et le tabac n'ayant rien à détruire en eux. »

Alphonse Karr :

« Fumer est un des plaisirs les plus bêtes et les plus coûteux. »

Villiers de l'Isle-Adam :

« Le tabac change en rêve les projets virils. »

Barbey d'Aurevilly :

« Le tabac engourdit l'activité. »

Taine :

« A la vérité, je fume (des cigarettes); c'est une distraction dans les moments de vide et d'attente intellectuelle; mais c'est une servitude, et parfois un danger. »

André Theuriet :

« Je suis un fumeur impénitent. »

Emile Zola :

« La perfection est une chose si ennuyeuse que je regrette souvent de m'être corrigé du tabac. »

M. Philippe Godet, de Neuchâtel :

« Je fume depuis l'âge de dix-huit ans environ. Je fume parce que j'y prends beaucoup de plaisir. »

... Je n'ai jamais éprouvé que le tabac fût, comme on l'affirme, un stimulant pour le cerveau, ni que le travail de composition ou de rédaction en fût facilité. Je prends plaisir à fumer comme je me plais à manger et à boire. J'aime surtout à fumer aux heures de loisir, à la promenade, en voyage, ou dans une réunion d'amis, une assemblée historique ou politique, partout enfin où je jouis de la nature et de la société; c'est un accompagnement indispensable : sans lui le bien-être n'est pas complet.

Il faut plaindre ceux pour qui fumer est devenu un esclavage. Mais je plains plus encore ceux qui n'ont jamais fumé par peur de devenir esclaves : outre qu'ils font preuve d'une médiocre confiance en leur force morale, ils se condamnent à ignorer un des plus vifs plaisirs de la vie. »

La lime et la chanson. — Dans un atelier de serrurerie, un ouvrier, en poussant sa lime, chante sur un rythme très lent le chant bien connu :

Quand les gais oiseaux passent,
Dieu les bénit ;
Leurs ailes se lassent,
Mais il vont à leur nid.

Et la lime de suivre, naturellement, l'allure du chant.

A ce moment, le patron entre dans l'atelier, sans être aperçu. Il va droit à l'ouvrier, lui prend la lime des mains :

« Non, non, pas comme ça, fait-il, mais :

Marie trempe ton pain,
Marie trempe ton pain,
Marie trempe ton pain dans la sauce,
Marie trempe ton pain,
Marie trempe ton pain,
Marie trempe ton pain dans le vin !

Et la lime va, vient, retourne, revient, agile, au rythme de la chanson et mordant avec ardeur le métal qui s'échauffe.

LE LAOU ET L'AGNI

(*Imitation de La Fontaine*)

On brav' agni, bita galèze,
Qu'étaï salhia pà la delèze.
Sé baladavé tot solet,
Permi lès fleu, lès prevolet,
Dein on grand prà dè triplet.
Ne sè cheita pa dè dzoulhie,
Et l'allavé coumès n'oulhie,
De cé, de lé, aoubin tot dra,
Sein sondzi
Aou dandzi,
Câ n'avai min dé crouïera :
Quauquiès bet
Dè serpolet,
Quauquiès folhié dè matanna

Suffisant à sa lanna.

Or, dè roudâ, l'eut sâ,
S'ein va dan, dè coûte lo bou,
Sé rafraîti on petit pou,
A n'on riau que cognessâ.
Malheù !... on gros lâou dei z'Allemagne,
Pélaou et affama coumès sant ti per lè
Foncè drâ su l'agnelé
Et modè vito n'a tzecagne :
— Ti bin hardia, poéson dè bite nare,
Dè poai veni trobia mon bare,
Et d'épouairi pesson et tzambérau
Que sè caludzant dein ci riau !
— Mâ, tè que bevessaï pe l'hiau,
Qu'a tou dan à tzecagni ?
So fa l'agni.

— Tè dio que t'a tot trobbia,
Et d'ailleu ne pu z'aublia
Ton préjudicò à ma maison
Ein treizé de l'annâe !

— La mère dè ma toison
Qu'iré pas remariaje (ou remenaie)
Yé tot justo dinq mâ !

— Eh ! bin, ye vu frémâ
Que l'ès, daï premirè portaiè,
Aou tè frare, aou tè chérè,
Que m'ant fê tant dè tò !

— Coumès l'o faut te craitè,
Asse tou fê sant mò ?

— Alo, l'ès tè parès,
L'etiont ti daf vaurès,
L'ant dzappa su ma race
Et ye m'ant fê crasse su crasse ;

Tant led que l'an berdzi ?
On mè l'a de, et ye vu mè veidzi,
Aassebin... tès !...

Et craû !... la lâou l'einpougnè,
Dè sa gaoulâ lo segougnè
Et l'ai trossé lès rès !

Pû, l'importe dèin sè bou prévon
Po lo rupâ à tzavon.

Po sè crudi dein lau z'affäre
On vâi daf laou de totè pî
L'ein a daï gros et daï petit,
Et ne l'au tzant rès que fère.
(Ye pouant mimo dépelhi,
Daï païs) (pays),

E. DUPERRET.

(*Patois du Mont (Lausanne)*).

Encore à l'école. — C'était aux examens du printemps dernier. Une gentille fillette de dix ans a choisi comme sujet de composition : *Le ramoneur*.

Et voici :

« Le ramoneur, il est tout noir ; il a une échelle et un balai et à ses coudes des espées de manchettes ; quelquefois il met des bottes pour pas que la suie alle dans ses souliers. »

C.-P.

* * *

Ceci nous rappelle que, de même dans une autre école de petits, on leur avait donné comme sujet de composition : « Le Ramoneur » ou « l'Ecureuil », à leur choix.

L'un des élèves choisit le « Ramoneur » à affaire de simple étourderie enfantine, trait l'autre sujet.

C'est ainsi qu'on put lire cette phrase :

« Le ramoneur a la queue en panache ; il grimpe avec agilité sur les arbres et se nourrit de noisettes. »

PAGES HISTORIQUES

Sur désir exprimé, notre collaborateur M. L. Mogeon, a réuni en brochure les articles publiés par la *Revue historique vaudoise*, sous le titre de *Les Procurations à l'Assemblée provisoire vaudoise de 1798*.

Nous donnons, ci-dessous, un extrait de ces pages essentiellement vaudoises, qui renferment des détails curieux et inédits sur les premiers jours de la révolution et la fin du régime bernois. On y lit les noms des députés de l'Assemblée, on y voit le fonctionnement de celle-ci, dont le président ouvrait les séances en frappant deux coups de « maillet » sur le pupitre.

Les personnes qui voudraient profiter du prix de souscription (1.50 l'exemplaire), sont priées de s'inscrire sans retard auprès de M. L. Mogeon, 5, avenue de Rumine, Lausanne. Il ne sera mis qu'un nombre très limité d'exemplaires en librairie, à un prix plus élevé.

UNION ET CONCORDE

Provence. — Du mercredi trente-unième janvier mille sept cent quatre vingt dix huit, par devant le citoyen notaire juré public soussigné, et en présence des membres du comité de surveillance de cette ville de Grandson se sont constitués personnellement les citoyens Samuel Colomb, lieutenant civil en la juridiction de Provence, et Pierre Louis Roulin, juge consistorial, curial d'icelle et secrétaire de la commune du dit lieu; lesquels étant spécialement chargés de la part de la Métralie de Provence dont le village de Mutrux dépend, au Baillage de Grandson, de donner et conférer la présente. Il est ainsi qu'au nom et de la part de dite Métralie ; ils donnent charge Procuration et plein pouvoir, généraux et spéciaux, au citoyen Antoine Miéville¹ de Grandson, domicilié à Lausanne, membre de l'Assemblée générale représentative du Pays de Vaud, aux fins de pour elle, la dite Métralie de Provence, et en son nom la représenter en dite assemblée et dire et agir selon que son dit Procuré le jugera convenable pour le salut et le bien de la République naissante du Pays de Vaud (à laquelle elle se réunit pour ses vœux pour sa prospérité) ainsi que pour l'avantage particulier de dite Métralie, dont il soutiendra les intérêts, chargeant de plus le dit citoyen Procuré d'instruire les constituans, lorsque le cas écherra, de tout ce qui sera de nature à lui être communiqué, avec promesse d'agréer sa négociation et à le relever de toutes charges de procuration sous l'obligation des biens de la métalrie.

Fait et ainsi passé à Grandson le sus dit jour 31 janvier 1898.

QUIBOULAZ,

Président du Comité de Grandson, témoin.

F. N. GRANDGUILLAUME,

Membre du Comité de Grandson, témoin.

A. MIÉVILLE.

LES CHAMPS ET L'ÉCOLE

Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier de la Côte* :

Un patriote français écrit dans la *Revue des Deux-Mondes* :

« L'école, du fait de sa méthode, malgré ses intentions et ses efforts, est franchement nuisible à la vocation paysanne. C'est un grand malheur, et qui doit cesser, si nous voulons sauver la terre. Il ne cessera que par une réforme profonde de l'école du village. Cette école doit être paysanne, tenue par un maître paysan. »

Sans doute, l'abandon de la terre n'est pas aussi avancé en Suisse qu'en France, ajoute le *Courrier*. La désertion des campagnes par les jeunes reste cependant un grave danger national. La diversité des coutumes de nos cantons, le traditionnalisme profond de certaines régions, la prospérité actuelle de l'agriculture, tout cela éloigne peut-être le danger. Il ne reste pas moins que la Suisse doit veiller plus que jamais à consacrer à la terre beaucoup de ses forces jeunes et intactes, et qu'il faut résister à l'attrait des villes et des carrières administratives.

Et, en particulier, le rôle de l'école devra être précisé à cet égard.

Il faut que l'influence de l'école s'exerce pour amener l'enfant au respect du travail de la terre, que l'esprit de l'école ne soit jamais hostile à la vocation paysanne.

¹ Rédacteur du *Peuple Vaudois*, devenu *Gazette de Lausanne*.

A l'heure actuelle, heureusement, l'utilité primordiale de l'agriculture ne fait aucun doute, même à l'esprit du bambin le plus étourdi. Le garçon qui observe et qui réfléchit comprend l'intérêt et la beauté de cette carrière.

L'OEUF DE COLOMB

TANDIS que nos autorités, tant fédérales que cantonales et communales s'évertuent, non sans peine, à chercher les moyens de faciliter le ravitaillement de la population, un de nos députés, qui s'y connaît, nous a suggéré un moyen des plus pratiques. On s'étonne vraiment qu'on n'y ait pas songé plus tôt.

« Pourquoi, nous disait ce député, n'imitons-nous pas l'exemple de certains animaux, la marmotte, par exemple, qui, le dur temps venu, s'endort et ne se réveillent qu'au retour du printemps ?

On désignerait un certain nombre de citoyens, de tout sexe, de tout âge et de toute condition, qui s'endormiraient pendant un temps déterminé. Ce serait autant de bouches de moins à nourrir, donc tout profit pour les autres.

« Le délai de sommeil expiré, ce serait à une seconde équipe de s'endormir, à son tour, et aux premiers de manger et de boire. Et ainsi de suite. »

C'est tout simple, comme on voit.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

27

PAR

RODOLPHE TÖPFER

Cependant, debout depuis longtemps, elle alla s'asseoir près de la fenêtre, sur le fauteuil de mon oncle, et, appuyant sa joue sur sa jolie main, elle se mit à regarder le ciel, pensive et mélancolique : un sourire léger comme le souffle parcourt ses lèvres. Puis ses regards se portèrent négligemment sur le gros in-folio que mon oncle venait de quitter : peu à peu ils s'y fixèrent, et un intérêt croissant se peignit sur son modeste visage qui colorait une vive rougeur. « Je l'ai vu ! » cria en ce moment mon oncle Tom. Alors elle se leva, sans pourtant ôter ses yeux de dessus l'in-folio, jusqu'à ce que mon oncle fut rentré dans la bibliothèque.

« Le voilà, et non sans peine ! je vous le donne pour l'amour de l'hébreu. Je garde l'autre, plus précieux pour moi qui tiens au texte ; le maroquin de celui-ci siéra mieux à vos jolis doigts. Tenez, et souvenez-vous du docteur Tom.

— Vous êtes trop obligeant, monsieur. J'accepte votre joli livre, et ne vous oublierai point, quand même je n'espérerais pas de revenir vous voir.

— Et quand j'y serai, dit mon oncle en souriant, crainte des neveux. A propos, j'oublie que j'ai le mien... Adieu... au revoir. »

Et il l'accompagna. Déjà l'in-folio qui avait attiré ses regards était en ma possession, mais je tremblais que mon oncle ne me donnât pas le temps de m'évader. Heureusement, il avait laissé la porte du cabinet ouverte. Je m'y élancai. En un clin d'œil mon livre est en sûreté, le mannequin sous le lit, et moi dessus, attendant mon bon oncle Tom qui entre.

* * *

« Oh ! oh ! levé ! dit-il, et réveillé à quelle heure ? — A dix heures sonnantes, mon oncle. »

Ici, une satisfaction complète se peignit sur le visage de mon oncle Tom. Il était content de me voir rétabli, plus content encore de l'honneur qui en résultait pour la science. Alors, prenant un ton solennel :

« A présent, Jules, je vais te dire ce que tu as eu c'est une *hymcephalgie*. »

— Croyez-vous, mon oncle ?

— Je ne crois pas, Jules, je sais, et je sais bien ; car je ne me suis pas écarté d'Hippocrate d'un iota. C'est la chute qui, par l'ébranlement du cervelet, a fait extravaser les sécrétions internes de la membrane cérébrale. Et sais-tu bien dans quel état je t'ai trouvé ? Pouls précipité, regard fixe, délire complet. Sur ce... emplâtre... »

— Ah ! mon oncle, n'en parlez plus, et ne contez cela à personne.

— L'emplâtre provoque une légère transsudation ; il y a du mieux ; le délire cependant ne paraît pas diminué. Sur ce, julep.

— Oui, mon oncle.

— Et alors, sommeil paisible.

— Oh ! oui, mon oncle, délicieux !

— Sommeil prévu, prédit, prophétisé, d'une heure de la nuit à dix heures sonnantes du matin ; et te voilà convalescent !

— Guéri, mon oncle !

— Non ; et surtout évitons une rechute. Tu vas te tenir tranquille pendant que je te préparerai un léger sinapisme ; après quoi, nous verrons. Repose-toi, et, pour aujourd'hui, ne travaille pas. Promets-le moi.

— Vous pouvez y compter. »

* * *

Aussitôt que mon oncle fut sorti, je me jetai sur l'in-folio ; mais je tombai dans une autre perplexité. Le livre avait deux mille pages, et, dans ma précipitation j'avais négligé de marquer celle qui seule m'intéressait. Fouiller cet autre ! Il y a là-dedans une pensée, un mot peut-être, qui a pu la toucher ; et ce mot, le découvrir entre un million d'autres ! Cependant une invincible curiosité me poussait à le chercher, comme si mon sort eût dépendu de cette découverte.

Je me mis à l'œuvre. Oh ! que de grimoire passa sous mes yeux ! quelle ardeur à l'étude ! Si mon oncle m'eût vu, ou seulement mon professeur ! « Studieux jeune homme, ménagez-vous, m'eût-il dit : vous y allez trop fort. »

C'était un recueil de vieilles chroniques du moyen âge, où étaient relatées maintes aventures fabuleuses, amoureuses, maintes pièces de blason, des notes, des actes ; un pot-pourri dans le goût de mon oncle. J'y trouvai pourtant beaucoup de choses qui pouvaient s'appliquer à elle, à moi, mais non plus qu'à tout autre.

J'arrivai ainsi à la deux centième page.

Cependant la vis criait, l'échelle roulait, une agitation extrême se manifestait dans la chambre de mon oncle, et évidemment, pendant que je me livrais à l'étude, il perdait son temps. Il me vint une idée... Je montai.

* * *

En effet, mon oncle Tom était dans un état déplorable, comme une lionne à qui... Je veux dire qu'il errait, cherchant son bouquin, le redemandant à ses layettes, à sa table, au ciel ; le trouble et le désordre avaient envahi son tranquille et silencieux domaine.

« Volé ! je suis volé, volé... et perdu ! (Il m'expliqua le fait). Ce livre est sans prix, introuvable, et j'étais sur le point, à la page même... Mais je n'ai plus mon autorité ! O Libanius ! tu vas triompher !

— Pas possible ! Il faut absolument... voyons... et à quelle page, mon oncle ?

— Eh ! le sais-je ? trois années de discussions sur la bulle *Unigenitus*, et faire naufrage au port !

— La bulle ? dites-vous...

— *Unigenitus* !

— *Unigenitus* ! Il est vrai que c'est affreux. Et cette page ?

— Relatait la bulle avec une variante qui ne se trouve nulle part ailleurs. . .

— Et rien autre ?

— Et tu trouves, toi, que ce n'est pas assez ! Je donnerais ce que j'ai pour cette page. Mais je l'aurai, continua-t-il, une seule personne a pu faire le coup. Il faudra bien qu'elle me fasse connaître quel est ce drôle qui prend les in-folio... Allons... »

Et mon bon oncle rajusta sa perruque, prit sa vieille canne, mis son petit chapeau à cornes et sortit. Je redescendis aussitôt, répétant tout bas : « Bulle *Unigenitus*, bulle *Unigenitus...* » crainte de perdre mon mot.

(A suivre.)



Julien MONNET, éditeur responsable.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS